



N° 7 | 2005

Musiques et politique Juillet 2005

Alain Renaut. La Fin de l'autorité

Aldus EMPIRICUS

Édition électronique :

URL : <https://cpp.numerev.com/articles/revue-7/1295-alain-renaut-la-fin-de-l-autorite>

DOI : numerev_448

ISSN : 1776-274X

Date de publication : 08/07/2005

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : EMPIRICUS, A. (2005) Alain Renaut. La Fin de l'autorité. *Cahiers de Psychologie Politique*, (7). https://doi.org/10.34745/numerev_448

Mots-clés :

La « perte » de l'autorité, alors que faire ?

Alain Renaut, *La Fin de l'autorité*, Paris, Flammarion, 2004. 268 pages. 19 euros.

Alain Renaut (professeur à la Sorbonne), veut clarifier le débat sur l'autorité dans le monde moderne. Il y a d'abord : la manière comme la notion d'autorité s'est construite et les liens qu'elle entretient avec d'autres notions. *L'auctoritas*, ce terme latin, indique la source d'où jaillit une crédibilité, le degré de confiance que l'on peut avoir envers un homme, une institution, etc. Ainsi quelqu'un qui a l'autorité n'a pas besoin d'exercer une contrainte physique pour imposer une obéissance inconditionnelle. Donc, l'autorité n'est pas fonction d'un pouvoir, ni fonction de qualités physiques violentes, ou d'une force morale intrinsèque, ou d'une menace. Elle se place en tant que relation symbolique.

L'auteur pose la question de savoir s'il faut-il parler d'une dimension contractuelle. C'est là que son raisonnement établit un lien avec le pouvoir. A savoir : : « il y a autorité lorsque, dans un espace social quelconque, politique scolaire, familial ou autre, s'instaure une relation où s'exprime une inégalité de pouvoir entre un pôle qui apparaît comme un lieu de pouvoir et un autre pôle sur lequel ce pouvoir s'exerce » (p. 42) - En fait, le raisonnement procède par principe d'extension à partir du pouvoir, s'étendant d'ailleurs sur les relations entre les personnes. D'où le raisonnement : de l'argument d'autorité au pouvoir de l'argument.

Mais quel pouvoir et pour quelle autorité ? Là, il laisse ouverte la discussion sur les institutions : famille, école, justice...

Aldus Empiricus